

conférence

Institution, droit et management : face à l'incertitude des limites

par

Romain LAUFER

Professeur en marketing et
management public à HEC Paris

mardi 25 novembre 2014

à 18 heures

amphithéâtre Simone Weil

5, allée Jacques Berque, Nantes

Chacun s'accorde à penser que le monde devient de plus en plus complexe et incertain. Il en va de même du droit qui le régit. La question est de savoir s'il est une limite à ce processus, elle prend la forme d'une interrogation relative à ce que deviennent, dans ces conditions, deux principes essentiels de l'ordre juridique : la présomption irréfragable qui veut que "nul ne soit censé ignorer la loi" et les garanties de la sécurité juridique. D'un point de vue purement logique il est n'est pas impossible de penser qu'au-delà d'un certain degré de complexité l'idée même que nul ne soit censé ignorer la loi devienne intenable, la fiction juridique se métamorphosant en fable, de même n'est-il pas contraire au bon sens de penser qu'au-delà d'un certain degré d'incertitude la promesse contenue dans la notion de sécurité juridique n'apparaisse bien hasardeuse. Reste que l'acceptabilité sociale d'une telle situation ne va pas de soi.

Ce qui est en cause n'est rien moins que la définition des limites qui constituent le cadre des institutions des sociétés démocratiques contemporaines : limite du public et du privé qui détermine le champ d'action de l'Etat et du marché, limite du national et de l'international qui sous le nom de globalisation subvertit le principe de souveraineté qui était censé caractériser l'ordre juridique international.

Nous voudrions proposer qu'il est possible de rendre compte des évolutions historiques qui ont conduit à cette situation et des conséquences qui en résultent grâce aux notions de système de légitimité, d'histoire des systèmes de légitimité et de crise des systèmes de légitimité. Chemin faisant nous serons conduits à montrer que la présence de la notion de management dans le droit, tant dans ses normes que dans ses procédures, la place qu'elle occupe dans l'enseignement supérieur et le rôle qu'elle joue dans les modalités d'exercice du pouvoir politique, économique, social et culturel peuvent être interprétés comme autant de conséquences de cette histoire.